

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Intersyndicale SUD SANTÉ – CGT – FO

### Centre Hospitalier Sud Francilien -91-

## L'agence régionale de santé dégraisse au Centre Hospitalier Sud Francilien

L'intersyndicale dénonce le nouveau plan de retour à l'équilibre budgétaire imposé par l'agence Régionale de Santé aux personnels du Centre Hospitalier Sud Francilien.

Le directeur doit réaliser 8 millions d'euros d'économie sur 4 ans pour diminuer son déficit budgétaire évalué à 27 millions d'euros.

Les personnels sont les premières victimes de ces mesures d'économie budgétaires :

- Suppression de 38 postes dans le service du bio-nettoyage qui assure l'hygiène hospitalière à l'hôpital sans que ce dispositif ne soit validé par le médecin hygiéniste responsable de l'équipe opérationnelle d'hygiène au Centre Hospitalier Sud Francilien.
- Suppression de 4 postes au laboratoire alors que l'activité a augmenté de 38 % aux urgences sur les mois de janvier et février 2013, que l'établissement a assuré plus de 4100 accouchements sur l'année 2012 et que la direction doit ouvrir encore 136 lits actuellement fermés.  
Le laboratoire a la responsabilité du fonctionnement et de la gestion du plus grand dépôt de sang d'île de France délivrant plus de 8700 produits sanguins et dérivés.
- Suppression de 3 postes dans le service de pharmacie.
- Réorganisation en redéployant des personnels d'un service à l'autre de tous les postes de secrétariats.
- Non remplacement des départs à la retraite, des congés maternité et maladie.
- Suppression de 3 jours de RTT et allongement de la durée de travail des salariés de 30 mn par jour correspondant au temps de repas.
- Passage à une durée de travail journalière en 12 h au lieu de 7h 36 pour la majorité des services alors que la réglementation en matière de droit du travail interdit le travail en 12 h à l'exception de certains services à titre dérogatoire .
- Ouverture de lits et de services sans recrutement mais par redéploiement de postes d'un service à l'autre.
- Remise en cause du bénéfice des congés bonifiés pour les agents domiens qui tous les 3 ans pouvaient bénéficier d'un financement de leur frais de transport pour visiter leur famille au pays.

C'est le régime que veut imposer la direction sous la tutelle de l'agence régionale de santé aux personnels du CHSF pour diminuer le déficit budgétaire de l'établissement.

## Les personnels ne sont pas responsables du déficit financier de l'établissement :

Le déficit de notre établissement a augmenté depuis l'ouverture du nouvel hôpital de Corbeil en janvier 2012 réalisé avec un an de retard lié aux 8000 réserves et malfaçons découvertes par les équipes techniques du CHSF dans la maintenance et l'exploitation du bâtiment construit par Eiffage

## Des surcoûts liés au contrat de partenariat public privé :

Les raisons de notre déficit budgétaire :

**Le retard pris dans le déménagement des services sur le nouvel hôpital, les surcoûts liés à la surfacturation des travaux imposée par Eiffage à l'établissement, le taux d'évolution du loyer payé annuellement par l'établissement au constructeur : évalué à 30 millions d'euros en 2006 à la signature du contrat de bail, il s'élève à 50 millions d'euros en 2013, les pénalités infligées à Eiffage par l'établissement pour travaux non faits (20 millions d'euros pour 2012) et à ce jour impayées par le constructeur .**

**Les organisations syndicales dénoncent depuis longtemps ce Partenariat Public Privé et demande la renégociation du contrat pour sortir de ce partenariat.**

## Des négociations qui n'avancent pas .... !

Depuis l'annonce des mesures budgétaires par la direction début janvier, les personnels se sont mobilisés en participant massivement aux assemblées générales à l'appel des syndicats , en envahissant les CHSCT et CTE pour interpeler la direction sur la dégradation de leurs conditions de travail , en élaborant des argumentaires techniques service par service pour défendre leur emploi et l'activité de leur secteur .

**La direction maintient pour l'instant ses propositions et toutes les suppressions de postes .Elle a organisé 3 séances de négociations avec les organisations syndicales sans évoluer sur une seule de ses propositions : le dialogue social est bloqué : tout est réuni pour aller vers un conflit au Centre Hospitalier Sud Francilien.**

## Prochaine mobilisation des personnels :

**Vendredi 1<sup>er</sup> Mars à 10 h (dans le hall de l'hôpital pôle A- niveau 0)**

Vendredi 1er mars, l'intersyndicale appelle tous les personnels à se rassembler à 10 h dans le hall du pôle A niveau 0 du Centre Hospitalier Sud Francilien pour interpeler une nouvelle fois le directeur à l'occasion de la réunion du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de travail.

**Nous appelons l'ensemble des élus, des usagers qui souhaitent défendre le service public et maintenir une qualité d'accueil des patients à soutenir les personnels du Centre Hospitalier Sud Francilien. .**